

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Viallon David <d.viallon@areas-agence.fr>
Envoyé: mardi 11 avril 2023 15:53
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: enquête publique Place de la Fontaine

Bonjour, je suis favorable au projet de déclassement de la place de la fontaine pour la construction de nouveaux locaux commerciaux, surtout si ils sont destinés à accueillir la boucherie Bine.
Nous reviendrions à la configuration existante il y a plusieurs années, puisqu'à cette endroit, il y avait déjà des locaux commerciaux.
Cordialement.



DAVID VIALLON

Agent général Aréas Assurances

Agence AUREC
36 Avenue du Pont
43110 AUREC/LOIRE
Tél. : 0477352630

Agence CHADRAC
20 Avenue des Champs Elysés
43770 CHADRAC
Tél. : 0471023334

N° Orias : 07017361 (www.orias.fr)
E-mail : d.viallon@areas.fr

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: romier guillaume <guillaumeromier@yahoo.fr>
Envoyé: vendredi 7 avril 2023 10:13
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique - place de la fontaine

Bonjour,

Je suis favorable au projet.

Cordialement,

Guillaume Romier

M. CAVALLOTTI David et Mlle OUDAH Mevemi sommes
pour l'ouverture de la imprimerie place de la Fontaine

~~CAVALLOTTI~~

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Gential Philippe <philippegent63@gmail.com>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 23:16
À: Enquête publique - Place de la Fontaine

Bonjour

En tant que commerçant Aurecois, je suis favorable au projet de déclassement de la place de la fontaine, afin de permettre la construction d'un bâtiment à vocation commerciale et dans lequel le boucher Karim Bine et son fils souhaiteraient s'implanter.

La boucherie actuelle située dans une petite rue, un peu à l'écart des flux piétonniers et des voitures ne semble plus correspondre aux standards des commerces du futur.

La boucherie Bine est la dernière boucherie du village, le départ du boucher serait à dommageable pour les habitants et pour la commune.

La nouvelle implantation correspond parfaitement à une revitalisation du centre bourg, puisque placé au centre de la place de l'Europe seront visibles : boulangerie pâtisserie fleuriste bar restaurant coiffeurs banques assurances tabac opticiens agence immobilière transport VSL et donc un boucher !

Philippe Gential
Gérant pizzeria l'Oxo
Place des hêtres
43110 Aurec sur Loire
Envoyé de mon iPhone

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Peyrache orange <peyrache.robert@orange.fr>
Envoyé: mercredi 12 avril 2023 15:47
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: place de la fontaine

Nous sommes contre ce projet qui vise à supprimer un endroit aéré du centre d'Aurec , lieu de rencontre pour tous les Aurécois.

Pour deux commerces qui en tireraient bénéfice , tous les Aurécois subiraient ce désagrément.

C'est un peu du chantage à l'emploi !

N'oublions pas qu'Aurec est encore une campagne. Démolir pour reconstruire est une mauvaise solution, à éviter.....

Robert & Michèle Peyrache.

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: José ALVAREZ <jose.alvarez0130@orange.fr>
Envoyé: jeudi 16 mars 2023 12:12
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Place de la fontaine

Bonjour,

Mais quelle idée de construire sur cette place un immeuble R+1 avec commerces ???!

Il y avait par le passé une construction avec un café (Marcelle Chanon) qui justement a été démolie

L'entrée sur le centre d'AUREC en a été éclaircie et réaménagée avec la fontaine et des plantations. C'est joli, aéré et vous allez tout enfermer, assombrir de nouveau. Il y a une autre place qui s'y prête.

Mettre des commerces (quels commerces??) qui n'auront pas un chiffre d'affaires suffisant pour tenir au long terme !

C'est une ville dortoir : regardez donc le nombre de voitures qui partent le matin et reviennent le soir sur Firminy, route de la Faye et même Monistrol et Bas en Basset !!

Les courses se font ailleurs sur les trajets : c'est pratique et moins cher. Achats de dernières minutes uniquement les week end et encore samedi matin et dimanche matin !

Cordialement,

Monique et José ALVAREZ

42, Impasse des Pruniers

Le Grand Verger

43110 AUREC SUR LOIRE

Tel 06.43.59.88.02

en laissant de côté les et de
falsing — perperit les ?

lingo

Brigitte FAURE - Mairie Aurec sur Loire

De: André Dudo <andre.dudo@gmail.com>
Envoyé: mardi 11 avril 2023 09:41
À: Mairie Aurec sur Loire
Objet: enquête publique

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant que Président du Syndicat des Marchés de France Haute - Loire et Nord Lozère, je souhaite que mon organisation professionnelle soit intégrée dans l'enquête publique qui concerne la construction d'un immeuble à Aurec Sur Loire, sur le domaine public.

Y aura t il des impacts sur le marché en termes de périmètre de marchés et d'emplacements des commerçants?

Je reste à votre disposition.

André Dudo 0675513496

Recevez Monsieur, L'expression de mon profond respect.

André Dudo Président Syndicat des Marchés de France Haute Loire et Nord Lozère
Vice Président Fédération Nationale des Syndicats des Commerçants des Marchés de France (FNSCMF)

Merci à la Mairie pour la transmission du mail

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: benjamin grima <bgrima25@gmail.com>
Envoyé: vendredi 7 avril 2023 14:51
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique

Bonjour je suis pour le projet le déclassement de la place de la fontaine pour créer des locaux commerciaux merci
Grima benjamin

Registre ouvert ce jour mercredi 29 mars 2023 à 9h.



Je ne suis pas favorable au déclassement
de la pièce de la forêt du
domaine public au profit de domaine
privé -

Mhuictou

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: koziel.cie <koziel.cie@wanadoo.fr>
Envoyé: mercredi 12 avril 2023 14:14
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Déclassement de la fontaine

Je suis à nouveau triste de lire un tel projet. En effet, l'entrée d'Aurec a déjà subi une grande transformation par le passé pour le bénéfice d'une enseigne. L'impression d'entrer dans une grande surface au lieu d'un village m'avait été rapporté par des touristes.

Supprimer la place de la Fontaine pour la remplacer par un ou deux commerces??
N'avons-nous pas assez de vitrines fermées pour permettre l'ouverture d'éventuels commerces?
Les commerçants intéressés sont-ils aurecois, consomment-ils sur la commune?
Pourquoi vouloir être en premier plan ?
Si l'artisan commerçant propose des produits de qualité, alors pas besoin de cet emplacement.
A l'intersection d'un des plus gros carrefours d'Aurec ????
On ne joue pas vraiment la sécurité

Laissons notre Fontaine régner à son emplacement. Elle a sa place.

Bien à vous
Agnès Koziel

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Sébastien CHARTRE <sebchartre@gmail.com>
Envoyé: vendredi 7 avril 2023 14:51
À: Enquête publique - Place de la Fontaine

Bonjour

Je suis pour le projet, le projet de déclassement de la place de la Fontaine pour créer des locaux commerciaux.

Merci

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: fanny Porpora <simbaye@hotmail.fr>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 19:15
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Avis déclassement de la place


Bonjour

J'aimerais donner mon avis au sujet du déclassement de la place, Celle ci pour ma part fait partie d'aurec comme je l'ai connu depuis petite, elle a son charme , et je trouverai très dommage de construire encore un bâtiment dans ce joli centre. Il y a tellement de locaux inoccupés pourquoi en créer de nouveaux?

A qui serait ce bâtiment d'ailleurs ?

Cordialement
Fanny Porpora (Les ciseaux de Fanny)

Envoyé de mon iPhone

Vous sommes pour l'ouverture de la boucherie
pour éviter la fermeture de ce commerce
DRAPIER G 

Enquête publique - Place de la Fontaine

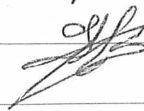
De: us virginie <viviorhan@hotmail.fr>
Envoyé: mardi 4 avril 2023 15:40
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête pour le projet de place de la fontaine

Étant habitant daurec depuis quelques mois je suis pour le projet si cela consiste à la création de commerces. Nous sommes venu sur aurec pour trouver une ville tranquille mais dynamique .Une ville où il fait bon vivre et trouver à proximité des commerces pour nos besoins quotidiens .

Mme us Virginie
17 B rue des allières
43110 Aurec sur loire

Télécharger [Outlook pour Android](#)

Gilles Bérard

Je suis pour l'ouverture de ^{re} 3
la Boucherie place de la
Fontaine à Auzec (Ne pas laisser partir
le commerce) 

Bonjour,

M^{me} Hermet .1

Je me permets d'ajouter, aux arguments évoqués dans le courrier, des faits observables non négligeables, important à souligner selon moi, sans vouloir offenser quiconque bien sûr.

Végétaliser est indispensable dans le cas de ce site actuel. Je pense qu'un réaménagement de cet espace avec des places assises servirait aux nombreuses personnes qui régulièrement prennent place sur le petit muret devant la Prairie pour faire des rencontres et apprécier les vas et viens autour du rond point central d'Amec, le très petit nombre de bancs sur lesquels toutes les générations prennent place à toute heure de la journée semaine et week-end confondus sur la place sur le parking, mettent en évidence qu'il manque des ^{places} assises, des bancs par exemple, celui de la rencontre, en ces lieux

Madame Freyssinet Guylaine, Monsieur Pasciuto Philippe
43 avenue de Firminy
43110 Aurec sur Loire

Monsieur Yves Chavent
Mairie d'Aurec sur Loire

A l'attention du commissaire enquêteur

Monsieur,

Je vous sollicite, en solidarité avec mes voisins, car nous avons pris connaissance du souhait de la municipalité de faire déclassé du domaine public au domaine privé, la place de la Fontaine d'Aurec sur Loire..

Habitants d'Aurec, pour certains en proximité directe de cette place, nous vous faisons part des questionnements et réticences qui sont les nôtres.

La place de la Fontaine est aujourd'hui un lieu public qui accueille le dimanche matin une brocante et les mercredis et vendredis matin un primeur. Cette place a également servi d'extension du « grand marché » du vendredi durant la période du covid.

Aussi, nous ne comprenons pas la proposition qui est faite de déclasser du domaine public une **place qui est actuellement utilisée par les Aurécois**.

Nous souhaiterions également comprendre au **profit de qui** se ferait ce déclassement :

- Les demandes pour y construire un ou des locaux commerciaux sont-elles nombreuses et fréquentes?
- Y a-t-il de nombreux porteurs de projets?

D'autre part, le dossier révèle que la demande de déclassement est associée à la création d'un bâtiment **d'une surface d'environ 250m²** au sol pouvant **abriter 2 surfaces commerciales**.

Nous nous questionnons sur la nécessité de construire de nouveaux commerces alors même que plusieurs locaux dans Aurec (bourg ou près de la place) sont aujourd'hui vacants.

Nous nous questionnons d'autant plus que nous avons observé la difficulté de certains commerces à pérenniser leurs activités.

Quel serait alors le bénéfice, pour les Aurécois, d'investir dans de nouveaux bâtis commerciaux qui pourraient s'avérer vides au bout de quelques années?

Nous souhaiterions ainsi qu'une étude soit menée sur la possibilité de réhabiliter un certain nombre de locaux vacants du cœur de ville et le long de l'avenue de Firminy afin de les rendre plus adaptés aux usages des commerçants. Si, toutefois, cette étude avait déjà été réalisée, nous aimerions qu'elle soit portée à notre connaissance dans son intégralité.

Dans le même ordre d'idée, en lien avec le dispositif « Petites villes de demain » dans lequel s'est inscrit la ville, des études ont été conduites au sujet de la création d'une halle marchande. Cette étude, réalisée par le cabinet Citadia, a pris en compte des critères dont finalement 5 ont été portés à notre connaissance (surface disponible, visibilité du secteur, proximité avec le cœur commerçant, impact sur l'offre de stationnement, impact sur la qualité urbaine, architecturale et paysagère).

Nous demandons à ce qu'une étude de ce type soit menée sur ce projet de construction d'une surface commerciale de 250 m² au sol + possibilité de 2 logements en R+1, pour justifier de la nécessité d'intervenir sur cette place de la Fontaine.

De plus, si **des logements sont élevés en R+1**, le PLU stipule qu'une ou deux **places de stationnement** doivent leur être attribuées.

Si tel était le cas, combien de places de stationnement resterait-il pour les Aurécois sur le parking jouxtant la parcelle en projet de déclassement?

Cela sans compter que des places seront peut être nécessaires pour les commerçants (livraisons, déchargements...).

Quel sera donc l'impact final de cette démarche sur l'offre de stationnement? Quelles conséquences pour les commerces du bourg si les potentiels clients ont moins de facilités pour se garer ?

En outre, nous nous questionnons sur l'**impact** architectural et **paysager** d'une construction de 250 m² **sur une petite place** d'entrée de ville, qui risque alors de passer « d'aérée et végétalisée » à « fermée et minéralisée ».

Aussi, la construction d'un nouveau bâti ne va-t-elle pas à l'encontre des logiques environnementales actuelles qui passent par la végétalisation des espaces publics ?

La question est d'autant plus légitime qu'il s'agit, faut-il le rappeler, de la place face à la mairie, situation censée être une entrée de ville identifiable et révélant les « couleurs » de la ville. Si la place venait alors à être « fermée », cela ne nuira-t-il pas au repérage facile et rapide de la mairie, depuis l'avenue de Firminy en provenance de Semène?

Pour terminer, nous précisons qu'une **construction en R+1** (peut-être avec balcons?) aura un réel **impact sur la vue** des maisons individuelles des alentours : la vue qui pouvait être celle de la colline, du château ou simplement dégagée pourra, selon la nature du projet, devenir celle d'un mur avec un potentiel vis-à-vis. Qu'en sera-t-il aussi de la luminosité et de l'ensoleillement pour ces mêmes habitations ?

Une dépréciation financière de ces biens immobiliers pourrait alors s'en suivre au détriment de ces riverains.

Au regard de ces éléments et incertitudes liées à ce projet, nous vous sollicitons afin de procéder à **une nouvelle enquête publique**.

Dès lors que des réponses à nos questions et requêtes auront été portés à notre connaissances, nous serons en mesure d'étudier convenablement la proposition de déclassement du domaine public, de la place de la fontaine.

En cas **de refus** de proposer une nouvelle enquête publique en portant plus d'éléments à notre connaissance, nous nous **exprimons en défaveur de la procédure de déclassement** de la place de la fontaine du domaine public au profit du domaine privé.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de nos requêtes et doléances, et vous prions de croire, monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de notre respectueuse considération.

Guytaine Freyssinet

Toutet
R. Dubreuil
Comt
Jombis
M. Charignon
Cassel
Mme Monillas
Mme Lhermet
Bouff
Ray
Bolette
Bolette

Immeuble "Bental Park"

45, place des Victimes de
la déportation
43110 AURECLOIRE

Ont signé :

Pault Nicole
Dubreuil Renée
Bout Jean
Bolombien Odile
Charignon M.
Banel Bolette
Monillas Gisele
Lhermet Audrey
Ravel Serge
Bolette Bolette

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Marc Scataggia <scataggiamarc@gmail.com>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 19:04
À: Enquête publique - Place de la Fontaine

Je suis d accord pour le projet de la place de la fontaine.

Cordialement

Marc Scataggia

Les bruyères 33 impasse des bruyères

43110 aurec sur loire

Registre ouvert ce jour mercredi 29 mars 2023 à 9h

Je suis contre ce déclassement car cette place est belle et n'a pas besoin d'être "Bétonnée" (ou constructible). Une ancienne municipalité avait acheté à l'époque cette parcelle pour démolir le bar "Marcelle" et construire cette fontaine agréable. De plus des commerces sont à l'abandon, et donc aménageons d'abord des anciens locaux avant de détruire de belles choses comme cette place certes à rénover.

Yvan Joubert VARILLON

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: farrugia pascal <farrugiaseverine@yahoo.fr>
Envoyé: jeudi 13 avril 2023 09:35
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: place de la fontaine

Bonjour,

en désaccord avec ce projet, La ville d' Aurec de ma jeunesse a disparu c'est bien malheureux .Bien assez d'immeuble de béton un peu de verdure dans le centre ne fait pas de mal .Notre ville a bien changé mais pas en bien ,notre charmante ville d'Aurec a disparu avec nos anciens..

Bonne journée

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Andre CHOMAT <chomatandre@wanadoo.fr>
Envoyé: mercredi 12 avril 2023 20:31
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Non au déclassement de la place de la fontaine

Bonjour.

Nous sommes contre le projet de déclassement de la place de la Fontaine car nous en avons assez du bétonnage à outrance de notre ville d'Aurec.

Bétonnage du quartier de la gare et du site de l'ancienne maison de retraite par la construction d'imposants immeubles.

Bétonnage du site de la nouvelle déchèterie suite à l'extension d'Interep.

Bétonnage de l'entrée de ville avec la future implantation de Lidl.

Futur bétonnage du grand pré de la rue des genets avec le projet d'implantation d'un lotissement.

Pour la création de 2 nouveaux espaces commerciaux, pourquoi ne pas les intégrer au projet de construction de la halle couverte place des hêtres. C'est un emplacement avec une très bonne visibilité, dans la continuité des commerces existants et où le stationnement sera aisé pour les clients.

En espérant que vous tiendrez compte des remarques des nombreux aurécois opposés à ce projet.

Cordialement.

Corinne et André Chomat.

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: nadine burianne-brisebost <remivagus@yahoo.fr>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 18:56
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique - Place de la Fontaine - 2023

bonjour, je suis d'accord pour le projet de la place de la fontaine.

cordialement

Nadine Burianne-Brisebost

13 rue du commerce

43110 aurec sur loire

0670582924

Aurec Environnement



Aurec sur Loire
Le 11 avril 2023,

Enquête publique portant sur le déclassement du domaine public Place de la Fontaine

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant qu'association œuvrant pour la défense de l'environnement à Aurec sur Loire, nous nous interrogeons sur la nécessité de déclassement de la Place de la Fontaine afin d'y construire des locaux commerciaux et éventuellement des habitations.

Force est de constater que de nombreux locaux sont vacants à proximité de cette place. Il semble que plusieurs boutiques envisagent une cessation d'activité dans les mois à venir. Ce projet n'a pas lieu d'être puisque la commune envisage de créer une halle couverte pour recevoir et pourquoi pas installer des commerçants. Et la décision de création d'une zone commerciale en entrée de ville ne favorisera sûrement pas la survie de nos commerces de proximité.

Nous constatons que les choix récents d'installations de commerces se font systématiquement le long de l'axe routier principal. Ainsi l'accès en voiture au plus près des magasins est largement facilité, ce qui va à l'encontre des recommandations actuelles en matière de déplacements et qui favorise la désertification du centre historique et la perte de l'âme de village. Ce déclassement et cette construction contribuent à notre sens, à une perte précieuse d'espace public au profit de privés et participent à la destruction du corridor commercial entre l'hypercentre et le château.

Aussi nous nous inquiétons de la minéralisation d'un espace comptant aujourd'hui plusieurs arbres. L'importance de la préservation de nos arbres ne devraient plus être à prouver. Cette végétation constitue, en effet des îlots de fraîcheur indispensables à préserver. A l'heure où plusieurs communes font le choix de stopper toute construction face à l'urgence climatique, nous avons le sentiment que localement nous ne prenons pas les mesures adaptées à notre époque.

Au regard de tous ces éléments, nous nous exprimons en défaveur de la procédure de déclassement de la place de la fontaine.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos arguments et vous prions de croire, monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le collège d'Aurec Environnement

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Preservons Aurec Ensemble <preservonsaurecensemble@gmail.com>
Envoyé: mercredi 12 avril 2023 10:01
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: DECLASSEMENT PLACE DE LA FONTAINE

Notre association agit sur la commune pour la défense, la protection et l'amélioration du cadre de vie des habitants, de l'urbanisme et de l'environnement et compte environ 90 adhérents.

Nous sommes totalement opposés à ce projet de déclassement et de construction.

Ce projet viserait selon la note descriptive de la commune à « améliorer le fonctionnement général du centre-bourg, développer et redynamiser le commerce local et valoriser le patrimoine ».

A noter que seule la partie hors parking est concernée, c'est-à-dire qu'il s'agirait de construire sur la partie aujourd'hui occupée par des arbres, des massifs, des bancs et la fontaine. C'est actuellement un espace libre, permettant une convivialité certaine et un aspect général aéré de cette zone extrêmement circulée. Le parking subsisterait.

1 – Le commerce et les commerçants à Aurec

Cette même note descriptive stipule que « plus de 50 commerces existent sur la commune » et que « l'ensemble des commerces se développent et se renforcent sur la centralité située autour de la Mairie ».

La commune inclut dans le terme « commerce » non seulement les « vrais commerçants » au sens littéral (Commerces alimentaires, Tabac, Fleuriste, Prêt à Porter...), mais aussi les restaurants et services (Ambulance, Banque, Architecte...) et toutes les professions libérales médicales. Or ce sont uniquement les « vrais commerces », et les restaurants qui font le flux et la vie d'un bourg, ils sont respectivement au nombre de 34 dont 7 commerces alimentaires seulement (Primeur, Pâtisserie, Boulangerie, Boucherie, Epicerie).

Quant au renforcement du commerce à Aurec sur Loire si en effet de nouveaux commerçants ouvrent parfois leurs portes certains referment très vite ou se regroupent (crèmerie notamment et même une banque) ou ont de la difficulté à se maintenir. Un bar et le toilettage pour chiens ont cessé leur activité dernièrement, un bureau de tabac a fermé il y a un an, celui restant ne vend plus de presse, à la fin du mois un boulanger ferme définitivement, 2 autres commerces fermeront au cours de 2023.

De plus, le projet d'implantation d'une surface commerciale (Lidl) en entrée de ville pénaliserait très fortement le commerce de proximité.

Ce ne sont pas ces 2 commerces qui changeront cette situation.

2 – Emplacement des commerces

Des locaux commerciaux sont libres, certains depuis longtemps, mais sembleraient ne pas correspondre aux demandes des porteurs de projets. Mais qui sont ces demandeurs ? Il est impératif de connaître la réalité de ces projets, aucune information n'est donnée. Quelles études ont été faites pour adapter ces locaux, les regrouper, les échanger ? Les propriétaires ont-ils été contactés ? A titre d'exemple, le boucher qui souhaite agrandir son commerce a vu le local contigu se libérer (antérieurement occupé par l'office du tourisme). Une étude a-t-elle été faite pour réunir ces 2 locaux ?

Le commerce s'est développé tout au long de l'avenue de Firminy (au détriment du centre-bourg) mais de manière discontinue (étalement sur plus d'1 km). Or si ces emplacements sont en effet visibles ils ne forment pas un vrai espace commercial et ne facilitent pas la déambulation et le passage aisé entre plusieurs commerces d'autant que la rue est extrêmement circulée (8000 véhicules par jour). L'activité commerciale fonctionne bien que si de nombreux commerces représentent un ensemble rapproché et cohérent, ce qui n'est pas le cas à Aurec. D'ailleurs la création des commerces projetés ne réduira pas cet effet puisqu'ils se situeraient à un emplacement où d'autres commerces sont inexistantes.

Aurec sur Loire a la chance de posséder un bourg historique de qualité. Or depuis de très nombreuses années rien n'a été fait pour le valoriser et en faciliter l'accès, et les commerces ont quitté progressivement cet espace. De plus la commune n'a pas fait appliquer, dans ce secteur et ailleurs (rue du monument, rue centrale et rue du commerce) l'interdiction de transformer des commerces en logement, en infraction avec la réglementation applicable sur ce secteur, alors que certains étaient bien situés.

Lors d'un conseil municipal, il avait été évoqué la vente du tènement Peyvel par ses propriétaires. Celui-ci pourrait effectivement accueillir un ou deux commerces. Or ce tènement a été mis aux enchères il y a quelques semaines, la commune a-t-elle mis en œuvre ce projet d'acquisition ?

3 - Urbanisme

Le projet de déclassement porte sur une surface de 475 m², qualifié de « dent creuse » pour y construire un immeuble de 250 m² d'emprise au sol, tout en souhaitant végétaliser l'espace restant.

Tout d'abord il ne s'agit pas d'une « dent creuse » car aucun immeuble ne jouxte les limites de la parcelle. En effet, en urbanisme une « dent creuse » est « un espace non construit entouré de parcelles bâties, bordé par les pignons aveugles des immeubles mitoyens ». Non seulement il n'y a pas de « pignons aveugles », ni d'immeubles mitoyens, mais au contraire des maisons type « villa » dont la vue donne directement sur la parcelle concernée. Ce serait d'ailleurs pour celles-ci un fort préjudice si cet immeuble se construisait (bruit et perte de vue et d'ensoleillement).

Pour rappel, autrefois un immeuble avec un commerce a été démoli justement à cet emplacement. Certes les règles d'urbanisme et les états d'esprit ont changé, mais quelle explication est donnée à ce revirement ?

Cette opération de construction prolongerait l'aspect d'enfermement et de linéarité de l'avenue de Firminy et dégraderait fortement l'espace « place de l'Europe, place de la fontaine, Mairie » accentuant également les phénomènes de pollution.

4 - Végétalisation

L'immeuble projeté de 250 m² au sol occuperait alors 52 % de la parcelle. Que resterait-il alors pour végétaliser, déduction faite des trottoirs à conserver et des accès aux 2 commerces ? De plus, il a été évoqué en conseil municipal, qu'il serait possible de décaler un peu l'avenue de Firminy pour agrandir le trottoir de l'autre côté de l'avenue (entre Caisse d'Épargne et Opticien). Ce serait ainsi une perte totale de végétation et d'espace de convivialité.

La note précise que « cet aménagement s'inscrirait dans la loi Climat et Résilience ». Ce n'est absolument pas le cas car cette loi ne prévoit rien en matière d'urbanisation des centres-villes. Au contraire, l'Etat incite à la végétalisation des villes (des aides existent) pour contribuer à la lutte contre le phénomène d'îlots de chaleur urbain et pour rafraîchir les villes. D'ailleurs la commune d'Aurec, elle-même dans une publication sur Illiwap de fin octobre 2022, stipulait « les épisodes de canicule apportent une réflexion collective sur nos aménagements tant sur le choix des plantes que sur l'importance de l'arbre dans nos espaces ».

Il est affirmé que la commune possède beaucoup d'espaces naturels. Si c'est en effet le cas en dehors du bourg et du parc du château, ce ne sont pas quelques platanes le long de l'avenue de Firminy et de la Gare qui contribuent à la végétalisation du centre-ville. Ce projet va limiter un peu plus encore la capacité à végétaliser cet espace.

5 - Stationnement

Le parking est conservé mais l'affectation obligatoire de places de stationnement (5 environ) pour les appartements situés au 1^{er} étage de l'immeuble à construire va réduire sa capacité, à moins que ces places soient situées sur la partie non construite de la parcelle en question !

6 - Financier

Il a été évoqué en conseil municipal que le bâtiment qui serait construit (pour la partie commerce en tous cas) pourrait ou bien être financé par le porteur de projet ou bien par la commune. Dans ce dernier cas, les commerces seraient alors loués aux commerçants intéressés. Or existe-t-il des professionnels en capacité financière à construire ou louer ces commerces-là compte tenu d'une commercialité atone sur la commune, d'autant qu'il a été dit que le loyer devrait rembourser l'emprunt de la commune, ce qui est un non-sens financier ?

On peut aussi se demander si ce projet de déclassement n'aurait pas en fait pour seul objectif la réalisation d'une opération financière pour la commune ?

Le Conseil d'administration de l'association

Gérard Courbon

Vice-Président

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Viallon David <d.viallon@areas-agence.fr>
Envoyé: mardi 11 avril 2023 17:38
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: enquête publique Place de la Fontaine

Bonjour, je suis favorable au projet de déclassement de la place de la fontaine pour la construction de nouveaux locaux commerciaux, surtout si ils sont destinés à accueillir la boucherie Bine.
Nous reviendrions à la configuration existante il y a plusieurs années, puisqu'à cet endroit, il y avait déjà des locaux commerciaux.
Cordialement.



DAVID VIALLON

Agent général Aréas Assurances

Agence AUREC
36 Avenue du Pont
43110 AUREC/LOIRE
Tél. : 0477352630

Agence CHADRAC
20 Avenue des Champs Elysés
43770 CHADRAC
Tél. : 0471023334

N° Orias : 07017361 (www.orias.fr)
E-mail : d.viallon@areas.fr

Je suis contre je ne sais pas où il faudrait aller
Je gère. Garder 39 impasse des pruniers

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Laura Grima <3revers43@gmail.com>
Envoyé: jeudi 6 avril 2023 17:22
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique place de la fontaine

Bonjour

En tant que commerçante sur la commune, je suis favorable au projet de déclassement de la place de la fontaine pour y accueillir de nouveaux locaux commerciaux.

Le développement et surtout la sauvegarde de notre boucher sont en péril !

Un village sans boucherie est un village qui se meurt...

Les très peu de locaux disponibles sont petits (-50m2) et ne sont pas adaptés à la demande.

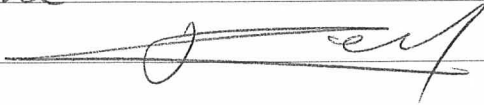
J'espère sincèrement pour le bien de tous et pour le futur de nos commerces que notre boucher ne trouve pas mieux, ailleurs...

Cordialement.

Mme Grima Laura

M^r et M^m Bernard.

Nous sommes pour l'ouverture de la Boucherie
Place de la Fontaine -

A handwritten signature in cursive script, appearing to be 'J. Bernard', written over a horizontal line.

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Alexandra Intilla <lksa27@yahoo.fr>
Envoyé: mardi 4 avril 2023 19:53
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Déclassement place de la fontaine

Bonjour

Dans le cadre de l'enquête publique et habitante d'Aurec depuis 25 ans je ne suis pas favorable au déclassement de la place

La fontaine apporte un charme et permet de conserver l'histoire du village comme autrefois

Stop à l'urbanisation dans les villages

Si on choisit de vivre à Aurec c'est pour son charme oscillant avec proximité et patrimoine

Si on veut retrouver des bâtiments à la place des fontaines autant vivre à Firminy ou Monistrol !

En terme d'urbanisme y aura assez de la grosse verrue Lidl à l'entrée de la commune

Il faut préserver Aurec intra muros

Mme Intilla

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone](#)

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Perret.jeanclaude <perret.jeanclaude1956@orange.fr>
Envoyé: vendredi 7 avril 2023 10:37
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: projet place de la fontaine

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Nous aurons prochainement l'entrée d'Aurec dénaturée par un supermarché,mais ça ne suffit pas.

La Place de la Fontaine au centre d'Aurec va être réduite pour l'installation d'un immeuble avec commerces.

Aujourd'hui on débat pour aller vers moins d'artificialisation des sols est plus de biodiversité.....

Ce projet est inutile et couteux,pensons aux générations futures .

Cordialement

Jean-Claude

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Aurec Environnement <aurecenvironnement43@gmail.com>
Envoyé: mercredi 12 avril 2023 18:10
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Déclassement du domaine public de la commune de la place de la Fontaine
Pièces jointes: Aurec Environnement Enquete publique (1).docx

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez trouver ci joint notre position quant au projet de déclassement de la place de la Fontaine

Bien cordialement

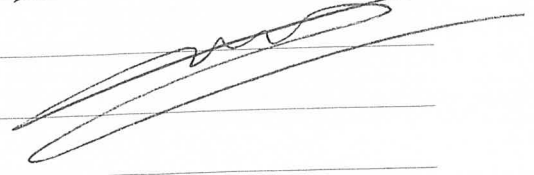
Le collègue d'Aurec Environnement

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: benjamin grima <bgrima25@gmail.com>
Envoyé: vendredi 7 avril 2023 13:12
À: Enquête publique - Place de la Fontaine

Bonjour je suis pour le projet le déclassement de la place de la fontaine pour créer des locaux commerciaux merci
Grima benjamin

Registrierung am Donnerstag 29. März 2023 um 9h.



Suite d'une pétition qui circule et que j'ai signée
contre l'imposition de la taxe de la fortune,
avec pour but les élections. Je suis pour
ce processus. Contrairement à ce que nous
avons dit (un vote de deux étages) dans
toute la place de la fortune, et c'est tout.

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Brigitte Arnaud <brigitte.arnaud58@gmail.com>
Envoyé: jeudi 30 mars 2023 10:10
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: place de la fontaine

Je suis tout à fait contre ce projet et souhaite conserver cette place telle qu'elle est, il y a d'autres locaux commerciaux disponibles ou qui vont le devenir qui DEVRONT correspondre aux besoins.

Brigitte ARNAUD

Yi

Je suis pour afin que le boucher puisse
bénéficier d'un local adapté. Il serait
~~Si~~ au dommage de perdre ce commerce -
Sous LATOUR EUX (3 place des Echevains)

2 YC

Registre ouvert ce jour mercredi 29 mars 2023 à 9h.



Je ne suis pas favorable au déclassement de cette zone. Il y a pour moi assez de commerces non utilisés pour subvenir aux besoins.

Bien sûr, il faut réaménager cette zone: un coin arboré serait plus agréable qu'un immeuble.

Najibou NASCHAEK

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: jean-louis-barbier <jean-louis-barbier@orange.fr>
Envoyé: mardi 4 avril 2023 20:53
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique concernant la Place de la Fontaine

Bonjour,

Le projet de construire un bâtiment sur la place de la fontaine ne me semble pas une bonne idée pour les raisons suivantes :

- il va supprimer un petit parking très pratique en centre ville
- il va supprimer encore un peu de végétation existante au centre ville pour augmenter les parties bétonnées
- il va « alourdir » esthétiquement ce carrefour qui ,avec la mairie, représente le centre administratif et vital d'Aurec
- il ne correspond pas un besoin car il y a suffisamment de locaux ou d'espaces vides à proximité pour y construire des immeubles d'habitation ou y implanter des commerces :
 - => local commercial de l'ancienne pharmacie Caminade
 - => locaux et ancien bar« Peyvel » qui sont en vente ...

Cordialement.

JL Barbier

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: racheldevun@gmail.com
Envoyé: samedi 8 avril 2023 18:08
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: Enquête publique place de la fontaine

Ce mail pour attester que mon mari mr Devun Christophe né le 25 juin 69 et moi même Devun Rachel née le 18 mai 76 résidant 18 rue de la Loire 43110 Aurec sur Loire sommes tt à fait d accord avec ce projet sur la place de la fontaine En vous remerciant de tenir compte de ces 2 avis dans la décision finale très cordialement Mr et Me Devun Christophe

[Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPhone](#)

Enquête publique - Place de la Fontaine

De: Michel Arnaud <tablettepouch@gmail.com>
Envoyé: jeudi 30 mars 2023 10:12
À: Enquête publique - Place de la Fontaine
Objet: PLACE DE LA FONTAINE

Je suis contre votre projet de modification de la place de la fontaine. Je trouve qu'il y a suffisamment de locaux vacants.

Michel ARNAUD

12/04/2013 Je suis contre ce projet de modification de la
Place de la FONTAINE. Force est de constater qu'il
y a suffisamment de nombreux locaux commerciaux
vacants et certain qui semble-t-il risque de le devenir.
Avec un nouveau projet de grande surface en entrée
de ville on peut s'inquiéter du devenir du commerce
local.

De plus on détruit une place historique d'AUREC,
avec des arbres qui permettent d'aérer l'espace public.
Est-ce que l'argent public est destiné à privilégier
un commerçant ?
Cordialement.

Véra DA COSTA MARTINS

17 Bd ST ROCH AURE^S/LOIRE

Projet aberrant - Surtout avec
le projet du marché couvert
Quid des parkings ??
Seront-ils en hauteur - ?
C'est très peu sera et elle très élevée!
Pourquoi cette construction alors
que des locaux sont vides ?

OR

M. Karim BINE
Boucherie du Commerce
14 rue du Commerce
43110 AUREC SUR LOIRE

Fait à Aurec sur Loire, le 6 avril 2023

Reçu le
06 AVR. 2022
en Mairie d'Aurec s/ Loire

MAIRIE D'AUREC SUR LOIRE
A l'attention du commissaire Enquêteur
Place du Breuil
43110 AUREC SUR LOIRE

Enquête publique portant sur le déclassement du domaine public de la Place de la Fontaine

Monsieur,

En tant que boucher sur Aurec sur Loire, cela fait maintenant plusieurs années que je sollicite la Mairie d'Aurec sur Loire pour le développement et l'agrandissement de mon commerce. Malheureusement aucun local d'une superficie d'environ 150 m² n'est actuellement disponible sur la commune d'Aurec sur Loire.

Aussi je suis très favorable au projet de déclassement d'une partie de la place de la Fontaine, espace qui pourrait accueillir un commerce avec une surface de locaux de 150 m². Ce projet pourrait être très favorable pour moi et mon fils afin que nous puissions maintenir notre boucherie sur la commune d'Aurec sur Loire et la développer pour répondre aux besoins actuels des Aurécois.

Comptant sur l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Karim BINE

 **BOUCHERIE du COMMERCE**
14, rue du Commerce
43110 AUREC sur LOIRE
☎ 04 77 35 40 29
SIRET 494 797 268 00912 - APE 522 C

Madame Freyssinet Guylaine, Monsieur Pasciuto Philippe
43 avenue de Firminy
43110 Aurec sur Loire

Monsieur Yves Chavent
Mairie d'Aurec sur Loire

A l'attention du commissaire enquêteur

Monsieur,

Je vous sollicite, en solidarité avec mes voisins, car nous avons pris connaissance du souhait de la municipalité de faire déclasser du domaine public au domaine privé, la place de la Fontaine d'Aurec sur Loire..

Habitants d'Aurec, pour certains en proximité directe de cette place, nous vous faisons part des questionnements et réticences qui sont les nôtres.

La place de la Fontaine est aujourd'hui un lieu public qui accueille le dimanche matin une brocante et les mercredis et vendredis matin un primeur. Cette place a également servi d'extension du « grand marché » du vendredi durant la période du covid. C'est en plus un lieu de desserte (départ) d'un bus et un lieu de rencontre face au coeur de ville.

Aussi, nous ne comprenons pas la proposition qui est faite de déclasser du domaine public une **place qui est actuellement utilisée par les Aurécois**.

Nous souhaiterions également comprendre au **profit de qui** se ferait ce déclassement :

- Les demandes pour y construire un ou des locaux commerciaux sont-elles nombreuses et fréquentes?
- Y a-t-il de nombreux porteurs de projets?
- Dans le cas où il s'agirait simplement d'un transfert de commerce (d'un lieu à un autre), quel serait **le bénéfice pour les Aurécois** d'un tel investissement financier ?

D'autre part, le dossier révèle que la demande de déclassement est associée à la création d'un bâtiment **d'une surface d'environ 250m²** au sol pouvant **abriter 2 surfaces commerciales**.

Nous nous questionnons sur la nécessité de construire de nouveaux commerces alors même que plusieurs locaux dans Aurec (bourg ou près de la place) sont aujourd'hui vacants voir en vente.

Nous nous questionnons d'autant plus que nous avons observé la difficulté de certains commerces à pérenniser leurs activités.

Quel serait alors le bénéfice, pour les Aurécois, d'investir dans de nouveaux bâtis commerciaux qui pourraient s'avérer vides au bout de quelques années?

La **question financière** doit également être soulevée. Qui est à l'origine du financement (public et privé) et quelles en seraient les conditions?

Nous souhaiterions ainsi qu'une **étude** soit menée sur la possibilité de réhabiliter un certain nombre de locaux vacants du coeur de ville et le long de l'avenue de Firminy afin de les rendre plus adaptés aux usages des commerçants. Si, toutefois, cette étude avait déjà été réalisée, nous aimerions qu'elle soit portée à notre connaissance dans son intégralité.

Dans le même ordre d'idée, en lien avec le dispositif « Petites villes de demain » dans lequel s'est inscrit la ville, des études ont été conduites au sujet de la création d'une halle marchande. Cette étude, réalisée par le cabinet Citadia, a pris en compte des critères dont finalement 5 ont été portés à notre connaissance (surface disponible, visibilité du secteur, proximité avec le coeur commerçant, impact sur l'offre de stationnement, impact sur la qualité urbaine, architecturale et paysagère).

Nous demandons à ce qu'une **étude** de ce type soit menée sur ce projet de construction d'une surface commerciale de 250 m² au sol + possibilité de 2 logements en R+1, pour **justifier de la nécessité d'intervenir sur cette place de la Fontaine.**

De plus, si **des logements sont élevés en R+1**, le PLU stipule qu'une ou deux **places de stationnement** doivent leur être attribuées.

Si tel était le cas, combien de places de stationnement resterait-il pour les Aurécois sur le parking jouxtant la parcelle en projet de déclassement?

Cela sans compter que des places seront peut être nécessaires pour les commerçants (livraisons, déchargements...).

Quel sera donc l'impact final de cette démarche sur l'offre de stationnement? Quelles conséquences pour les commerces du bourg si les potentiels clients ont moins de facilités pour se garer ?

En outre, nous nous questionnons sur l'**impact** architectural et **paysager** d'une construction de 250 m² **sur une petite place** d'entrée de ville, qui risque alors de passer « d'aérée et végétalisée » à « fermée et minéralisée ».

Aussi, la construction d'un nouveau bâti ne va-t-elle pas à l'encontre des logiques environnementales actuelles qui passent par la végétalisation des espaces publics ? Comment maintenir un espace végétalisé, aéré, sur une parcelle de 475 m² accueillant un bâtiment de 250 m² (et du stationnement pour les logements en R+1 et les commerces concernés) ?

La question est d'autant plus légitime qu'il s'agit, faut-il le rappeler, de la place face à la mairie, situation censée être une entrée de ville identifiable et révélant les « couleurs » de la ville. Si la place venait alors à être « fermée », cela ne nuira-t-il pas au repérage facile et rapide de la mairie, depuis l'avenue de Firminy en provenance de Semène?

Pour rappel, il existait autrefois, des commerces et bâtiments en ce lieu. Une **municipalité précédente a alors fait le choix de les supprimer** et de créer en ce lieu une place aérée : le symbole en a été la fontaine à laquelle sont attachés certains Aurécois qui préféreraient la voir revivre comme symbole d'une ville d'eau .

Pour terminer, nous précisons qu'une **construction en R+1** (peut-être avec balcons?) aura un réel **impact sur la vue** des maisons individuelles des alentours : la vue qui pouvait être celle de la colline, du château ou simplement dégagée pourra, selon la nature du projet, devenir celle d'un mur avec un potentiel vis-à-vis. Qu'en sera-t-il aussi de la luminosité et de l'ensoleillement pour ces mêmes habitations ?

Une dépréciation financière de ces biens immobiliers pourrait alors s'en suivre au détriment de ces riverains.



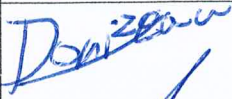
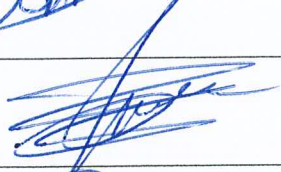
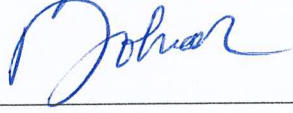


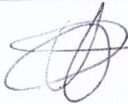
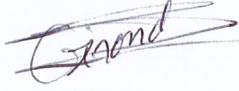
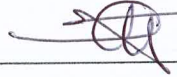
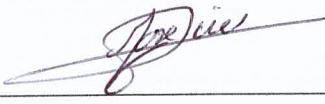

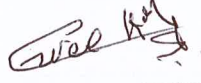

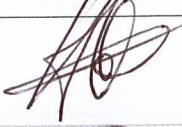

Au regard de ces éléments et incertitudes liées à ce projet, nous vous sollicitons afin de procéder à **une nouvelle enquête publique.**

Dès lors que des réponses à nos questions et requêtes auront été portés à notre connaissances, nous serons en mesure d'étudier convenablement la proposition de déclassement du domaine public, de la place de la fontaine.

En cas **de refus** de proposer une nouvelle enquête publique en portant plus d'éléments à notre connaissance, nous nous **exprimons en défaveur de la procédure de déclassement** de la place de la fontaine du domaine public au profit du domaine privé.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de nos requêtes et doléances, et vous prions de croire, monsieur le commissaire enquêteur, en l'expression de notre respectueuse considération.

Famille Freyssinet Pasciuto

Nom/Prénom	Adresse	Signature
GROUZET PATRICK	188 RUE DU 8 MAI	
MARTIN EOLIE	188 Rue du 8 mai	
Donizeau Marina	188 Rue du 8 mai	
HAMEK TAVAR	188 Rue des 8 Mai	
MOLNAR ANDREA	188 Rue du 8 Mai	
Eeldere Paul	188 Rue du 8 Mai	
Alestin Martine	188 Rue du 8 Mai	
HADJI dila	188 rue du 8 Mai	
Gerond Ingrid	188 Rue du 8 Mai 1945	
HADJI fateh	188 rue 8 Mai 1945	
Pires Jose	188 Rue du 8 Mai 1945	
Fournier Marie	188 rue du 8 mai 1945	
ERTEL. A. MARIE	146 RUE DE LA FLACHÈRE	
DOUPLAT Bruno	146 rue de la flachère	
ERBA Patrice	Montée DU BOISSON	
GALIFI François	Avenue firminy	

En accord avec le courrier de madame Freyssinet et monsieur Pasciuto, à monsieur Chavent, commissaire enquêteur, relativement au projet de déclassement du domaine public de la place de la Fontaine.







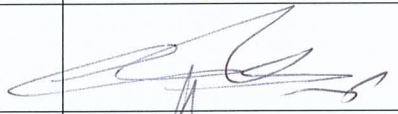
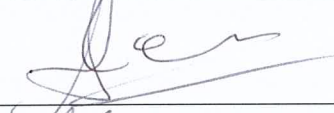
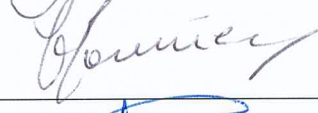
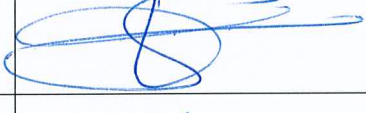


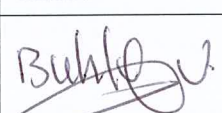
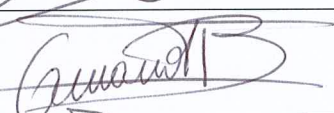
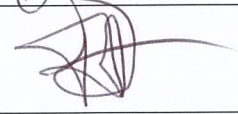
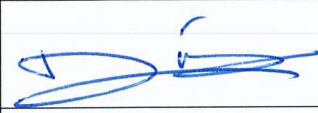
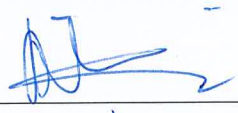

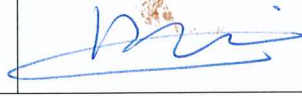
Nom/Prénom	Adresse	Signature
M. M ^{me} CANCADE Gilles	66 A ^o De FIRMINY AUREC SUR LOIRE	
M ^{me} TEYSSIER J.	66 avenue de Firminy Aurec / Loire	
Maxime Mantet	66 avenue de Firminy	
Emilie RASCLE	66 av. de firminy Aurec sur Loire	
M ^{me} et M ^{me} Gauguier Marie	66 Avenue de Firminy Aurec S/ Loire	
M ^{me} Bayod Virginie	81 avenue de Firminy	
M ^{me} et M ^{me} HERRERO	7 Avenue de Firminy Aurec sur Loire	
Sandrine Gendre	9 avenue de Firminy	
CELIK EROL	11 AVENUE de FIRMINY	
SABY Fabien	10, Rue des Ecaules	
Martignago M	Aurec	
BADURA Béatrice	78, impasse de la Suchaie - AUREC	
DURIEU	Aurec	

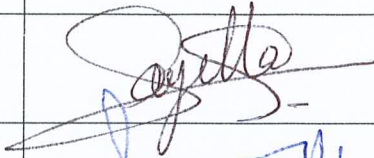
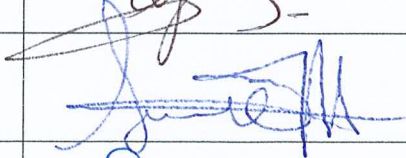
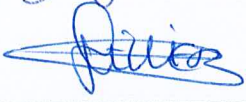

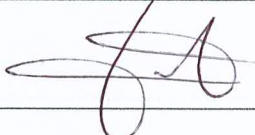
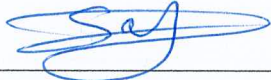



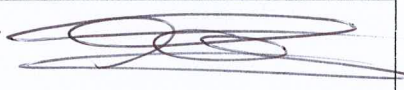
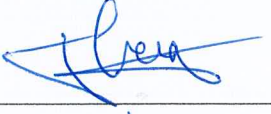
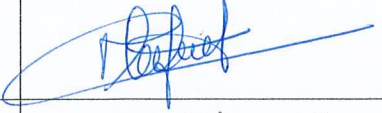

En accord avec le courrier de madame Freyssinet et monsieur Pasciuto, à monsieur Chavent, commissaire enquêteur, relativement au projet de déclassement du domaine public de la place de la Fontaine.

Nom/Prénom	Adresse	Signature
EMIRAT Claude	9 Avenue de Firmingy	
DUPONT Guy	ru des Gimbault 11020 C	
LOPTEYER Fanny	1184 Route de St Paul AUREC	
HELIOTER Pierre	266 rue de la Rivière AUREC	
MARTIN Remy	7 Av de Firmingy	
ASENCIO Francois	2 Av de Firmingy	
FAYARD Anais	2 Av de Firmingy	
BONNEFOY H.C	86 rue de Firmingy	
CANON	10 Avenue de Firmingy	
CHAPBLON	175 Av. de Firmingy	
Duplain	175. Av de Firmingy	
CHANBON Sdange	175 Avenue de Firmingy	
Sicamois Sidonie	4 av. de la Gare	

MENARD Pierre-Edouard	La Grangeoise	
CHOVET Cyril	3 Rue des d'agnières	
VACCARO Aurélie	78 Impasse des métiers	
Rullière Marc	74 avenue de Firming	
EXCOFFON Sylvain	130 av de Firming	
Guillaumond Denise	130 Ave de Firming	Guillaumond
Marcelle Varenes	130 avenue de Firming	Varenes
GRZYWA Paulette	140 avenue de Firming	
Bonnerolle Marguerite	140 Avenue de Firming	Bonnerolle
Guillaumond Dominique	156 Avenue de Firming	
LePibon Alain	156 Avenue de Firming	
Buisson Yvan	140 Avenue de Firming	Buisson
GIRI Stéphanie	54 Avenue du Pont	
GIRI Elisabeth	54 Avenue du Pont	
CHAPUIS Christelle	54 Avenue du Pont	
GIRAUD Aurélie	54 Avenue du Pont	
GAZEAU Ludovic	54 Avenue du Pont	GAZEAU
PORTE M L	74 Av du Pont	M. Porte
CHAPUIS Stéphane	365 Rue des d'agnières 53440	

GRAILLON David	6 Avenue du Pont 43110 Auzac	<u>Graintho</u>
Rayrol M. Claude	72 Avenue du E.M.T. Auzac	<u>Rayrol</u>
FRUNS Pauline	641 Boulevard ST ROCK 43110 AUZAC LOIRE	<u>FRUNS</u>
Collard Michel	Rue du Commerce	<u>Collard</u>
Collard Jean Marc	Rue du commerce	<u>Collard</u>
TELKHOUKH RADAH	2 Rue des olagniers Auzac	<u>TELKHOUKH</u>
TELKHOUKH Stevem	" "	<u>TELKHOUKH</u>
Michel Virginie	4, rue des olagniers 43110 AUZAC	<u>Michel</u>
Michel Nicolas	" "	<u>Michel</u>
CHAUVANAT Sandrine	33 rue des olagniers 43110 Auzac/Loire	<u>CHAUVANAT</u>
PARIS Betty	Garre des olagniers 43110 Auzac Loire	<u>PARIS</u>
PARIS Noemie	Garre des olagniers 43110 Auzac Loire	<u>PARIS</u>
GOMES Nathalie	5 rue des olagniers 43110 Auzac/Loire	<u>GOMES</u>
Fouze Sebastien	5, rue des olagniers 43110 Auzac/Loire	<u>Fouze</u>
Henri ROBIN	8, "	<u>ROBIN</u>
Solweig Delamarre	15 rue des olagniers Auzac -> Loire	<u>Solweig</u>
Pierre Delamarre	" "	<u>Pierre</u>
Carole BOURNAUD	20 Rue des olagniers 43110 AUZAC LOIRE	<u>Bournaud</u>

SAUVANGT Denis	1187 Route de St Paul AUREC SUR LOIRE	
VALEYRE Joon	10 Rue des Prieurés	
BERGOUIGNOUP Gillis	10 Rue de la Plume	
FAURE Juliette	8 avenue de la gare	
MR M ^{me} GUZMAN	17 avenue de Firminy	
M ^{rs} QUITOT Serge M ^{me} QUITOT MONIQUE	31 Avenue de Firminy	
M ^{me} Lesfer	25 Rue de Alyssium	
M ^{me} Dominique Simonille	63, rue des ALYSSIUM	
M ^{me} Yvonne Yolande	91, rue des alyssiens	
M ^{me} Lioger Sylvie	11 Impasse de l'Alyssium	
N ^e Martin Nicole	60 impasse alyssiens	
M ^{me} Bonnet Lætitia	46 impasse des Alyssiens	
M ^{me} Buhler Valérie	18 impasse des Alyssiens	
ARNAUD Brigitte	165 rue du 8 mai 45	
Arnaud Brigitte	11 11	
TESS DILANI	46 PLACE Des MÈTRES	
Logan Dilani	46 Place des Hêtres	
Freddy Dilani	46 place Des Hêtres	
Chloe pelisse	46 place Des Hêtres	

Nom/Prénom	Adresse	Signature
SAYETTA SIAGUENE	284 rue de D mais - avec	
" Jérôme	" "	
CELLIER Jacqueline	23 route de la Faye Auec	
Vuilleumet Amandine	53 Route de la Faye Auec	
WILLON ST HORVAK	" "	
SATRE J. Jacques	65 Route de la Faye 43110 Auec	
TONSON Aurélien	83 Route de la Faye 43110 Auec	
Tonson Corentine	83 route de la faye 43110 Auec	
Béal Christiane	101 route de la Faye Auec	
GUICHARD Julien	126 rte de la Faye AUEC	
Plequet Robert		141, RTE de la Faye Auec
Plequet Yvonne		141, RTE de la Faye Auec
DURIEU Michel		150 RTE de la Faye.

